



**Communiqué de presse**

Jeudi 18 novembre 2021

# **La Ville de Paris renouvelle son engagement pour la protection des droits de l'enfant**

**En cette semaine rythmée par la Journée nationale de lutte contre le harcèlement et la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, la Ville de Paris poursuit ses engagements en faveur de la protection de l'enfance en ouvrant un nouveau lieu dédié à la lutte contre le harcèlement, et en continuant de former parents et enfants à leurs droits.**

Ce jeudi 18 novembre, **Journée Nationale de lutte contre le harcèlement**, la Ville de Paris ouvrira, en partenariat avec l'association Marion la Main tendue, la **seconde Maison de Marion en France**. Créée en 2013 par Nora Fraisse suite au décès de sa fille Marion, l'association lutte quotidiennement contre le harcèlement et le cyberharcèlement.

La Maison de Marion aura pour objectif l'accueil et l'accompagnement des enfants victimes de harcèlement et de leurs parents. Elle permettra un accompagnement individualisé, un suivi psychologique pour les enfants et parents qui le désirent mais également l'organisation d'ateliers ou de groupes de parole pour enfants et adultes. L'ouverture de ce lieu permettra également le déploiement de l'association sur le territoire parisien pour informer et former des enfants, des parents et des professionnels. L'ouverture de la Maison de Marion répond à l'un des engagements du Plan parisien de lutte contre les violences faites aux enfants voté à l'unanimité du Conseil de Paris en juin 2021.

Samedi 20 novembre, **Journée Internationale des Droits de l'Enfant**, la Ville de Paris célébrera les Droits de l'Enfant en organisant une formation « à la découverte des Droits de l'Enfant » destinée à près de 250 petits parisiens, en partenariat avec le Secours Populaire. L'objectif de cet évènement est de sensibiliser ces enfants à leurs droits via les Jeunes Volontaires des Droits de la Mission Droits de l'Enfant. La Mission Droits de l'Enfant, créée en septembre 2020, réunit une vingtaine de jeunes en service civique qui se déploient dans tous les lieux fréquentés par les enfants (écoles, collèges, centres de loisirs, établissements de l'aide sociale à l'enfance, centres

d'hébergement d'urgence) afin de les informer sur leurs droits, tels que contenus dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et dans la Charte parisienne des Droits de l'Enfant.

Cet évènement accueillera également un forum associatif à destination des enfants et des adultes réunissant de nombreuses associations, partenaires de la Ville de Paris, engagées pour les enfants et leurs droits: UNICEF, Les Petits Citoyens, Colosse aux pieds d'argile, Emmaüs Solidarité, CAPSAAA, E-enfance (3018 -numéro national contre les violences numériques), École des parents et des éducateurs (3020 – numéro national contre le harcèlement et Fil santé jeune), 119 - Numéro national de l'enfance maltraitée , l'Enfant Bleu, Réseau national des Juniors associations, Stop VEO.

### **[Inscrivez-vous ici à cet évènement](#)**

Enfin, la Ville de Paris et l'UNICEF **illumineront la Tour Eiffel en bleu**, aux couleurs de l'Unicef, dans la nuit du 20 au 21 novembre. Paris, labellisée Ville Amie des Enfants, s'est vu reconduire son titre par l'UNICEF France en novembre 2021. La Ville de Paris, pionnière parmi le réseau de l'UNICEF, est détentrice de ce label depuis 2002.

**Contact presse** : Service de presse – 01 42 76 49 61 – [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)